

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Je, soussigné(e) _____

Adresse _____

Téléphone portable _____ Téléphone fixe _____

Courriel : _____ @ _____

- adhère à ce jour à l'AMAP **Le Potager du Bois**

- m'engage à prendre connaissance de la **charte des AMAP**

http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf

- m'engage à participer **au moins une fois par saison** aux distributions, quel que soit le nombre de contrats souscrits et quel que soit leur type. **Clause à respecter, SVP.**

** Tout adhérent doit participer à tour de rôle au fonctionnement de l'AMAP, en particulier lors des permanences de livraisons. S'inscrire sur le planning des permanences, sur le site : www.lepotagerdubois.fr

** Chaque adhérent est responsable de son identifiant et code d'accès au site (nécessaire pour s'inscrire sur le tableau des permanences). Il en est de même pour les codes d'accès à CLIC AMAP, permettant de souscrire aux différents contrats avec nos producteurs partenaires.

- accepte que mes contacts soient diffusés aux membres de l'association pour les besoins liés au fonctionnement de l'association, en particulier l'organisation des permanences.

***Adhésion** : Conformément à la décision votée en Assemblée Générale du 06 Octobre 2022, **le montant total de l'adhésion 2023 - 2024 s'élève à 15 €**, à régler par chèque libellé à l'ordre de AMAP Le Potager du Bois.

Ce montant se répartit comme suit :

- 5 € pour l'association AMAP Le Potager du Bois.
- 10 € reversés pour l'adhésion au Réseau des AMAP Ile de France.

Notre AMAP est adhérente au Réseau des AMAP d'Ile de France. Cette adhésion permet de bénéficier d'une assurance couvrant les activités de l'AMAP.

Quelques exemples d'actions du réseau des AMAP IDF : soutien à l'installation de producteurs, formations pour amapiens et producteurs, sauvegarde de terres agricoles en Ile de France en lien avec d'autres associations (Terre de liens, Abisol ...), visites de fermes ...

La cotisation demandée (10€ par membre de chaque AMAP) contribue à l'indépendance financière de la fédération régionale.

Bulletin d'adhésion et chèque à remettre lors des permanences du jeudi.

Fait à _____ le _____

Signature

Lieu de livraison des paniers : Maison des Associations, 37 Avenue du plan de l'église à Voisins le Bretonneux (78960).

Horaires : 18h15 à 19h30 en fonction du créneau horaire choisi sur FRAMADATE afin de respecter les normes sanitaires en vigueur.